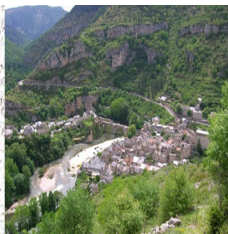


FORUM DE L'AMENAGEMENT

*La mobilisation foncière au service de
l'Aménagement
Mardi 5 juillet 2016*

**Présentation de M. FABRE,
Chef du service Aménagement de la DDT**

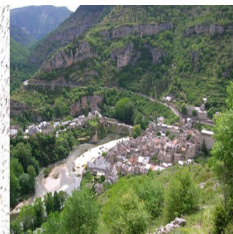


La DDT au
service des
territoires
lozériens

« Il n'y a pas de politique d'urbanisme sans politique foncière... et réciproquement. »

Extrait du discours de Mme Emmanuelle COSSE,
Ministre du Logement et de l'Habitat Durable, le 14/03/2016
lors de la remise du rapport de Dominique FIGEAT

«Renforcer la mobilisation du foncier privé en faveur du logement»



Les enjeux du foncier en LOZERE

Enjeux de deux natures :

1 - L'évolution de la surface artificialisée

2 – Le peu de disponibilités foncières



L'évolution de la surface artificialisée

La Lozère :

- **une superficie de 5 168 km²**
- **4 % d'espaces artificialisés**
(la moitié due aux infrastructures routières)

Tendance sur 40 ans :

- **stabilité de la population**
- **doublément de la surface artificialisée**
(nouveaux modes de vie, nouveaux modes d'urbanisation)



Le peu de disponibilités foncières

- **un territoire de montagne avec un relief difficile**
- **des risques naturels fréquents**
81 communes soumises au risque inondation,
47 communes soumises au risque mouvement de terrain
- **des espaces agricoles, naturels et forestiers**
la SAU représente 46,8 % de la surface départementale,
les sites Natura 2000 37 %
- **un patrimoine paysager et architectural**
- **un attachement très fort et culturel à la terre**



La coïncidence entre « disponibilité du foncier » et « localisation optimale » est rare et exceptionnelle...

... d'où la nécessité d'engager une réflexion autour de la problématique du foncier :

Comment agir pour une mobilisation du foncier au service de l'aménagement ?

